



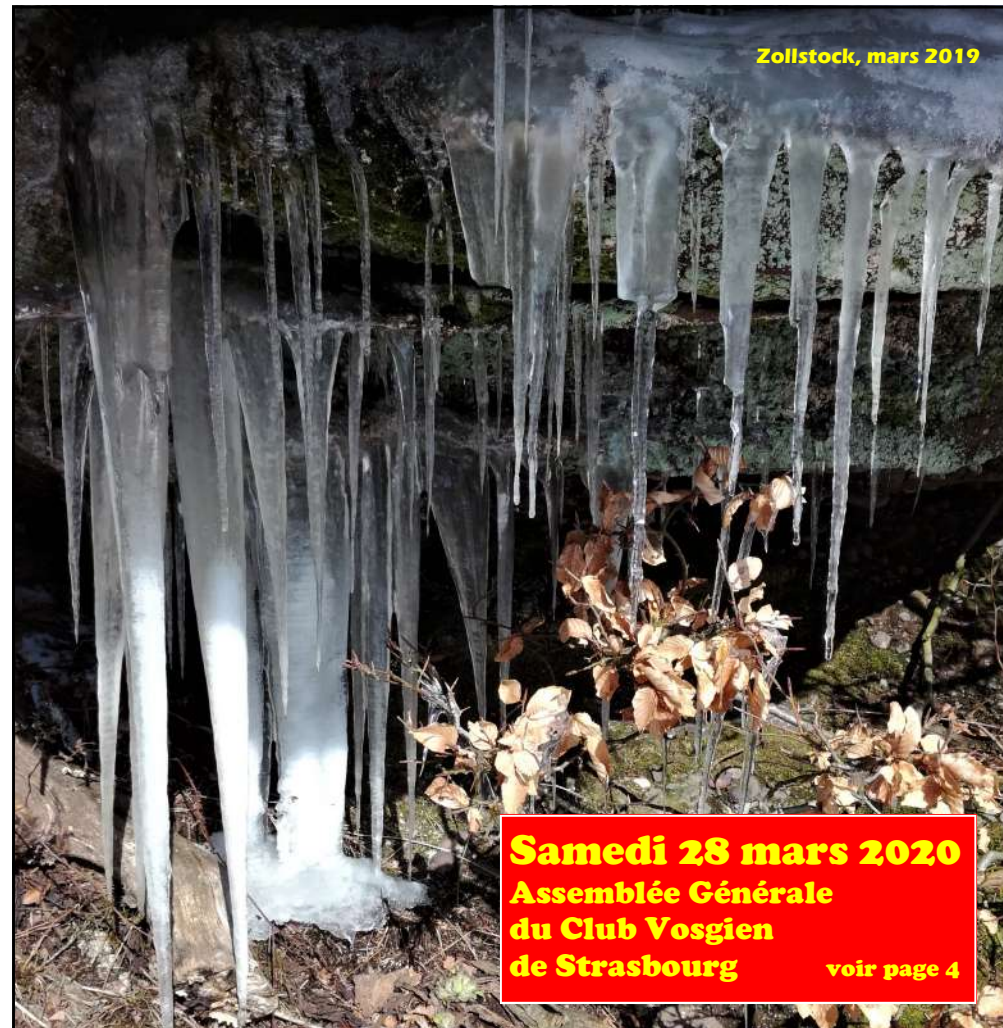
Contact C.V.

CLUB VOSGIEN de STRASBOURG

N° 169

Février 2020

71, Avenue des Vosges 67000 Strasbourg
03 88 35 30 76 www.club-vosgien-strasbourg.net



« Un centenaire » au Club Vosgien

Notre fidèle adhérent Monsieur Ernest SAUTTER de Sessenheim vient de franchir le cap des 100 ans en novembre dernier.

Il fait partie de la grande famille du Club Vosgien depuis 1974, soit 46 ans.

Tous les membres du CV Strasbourg lui adressent leurs vœux les plus sincères et souhaitent qu'il passe encore de longues années parmi eux.

On dit qu'une journée de randonnée procure huit jours de santé.

Une nouvelle fois nous en avons la preuve.

Le Comité

Les sorties communes du Club Vosgien de Strasbourg et du Schwarzwaldverein de Kehl-Ortenau

Depuis plus de 20 ans, le Club Vosgien de Strasbourg est jumelé avec le Schwarzwaldverein de Kehl afin de concrétiser l'amitié franco-allemande entre les randonneurs des deux pays et les deux clubs organisent des randonnées communes dans les Vosges, le Sundgau, la Forêt Noire et le Palatinat.

Cette année les randonnées suivantes sont programmées :

Dimanche 29 mars :

Palatinat – Le chemin des amandiers en fleurs (SWV Kehl)

Dimanche 26 avril :

Lispach – Gérardmer (CVS)

Mercredi 23 septembre :

Riquewihr – Hunawehr – Ribeauvillé (CVS)

en complément de la sortie habituelle du mercredi

Dimanche 11 octobre :

Ruines dans le Hohentwiel Hegau (SWV Kehl)

Nous espérons vous voir nombreux à ces randonnées, qui seront annoncées comme d'habitude.

Claude Schiller

Nos peines

Nous avons appris le décès de plusieurs membres du Club Vosgien de Strasbourg.

Mme Simone KOLB née en 1928 membre depuis 1977

M. Pierre HALLER né en 1951 membre depuis 2013

M. Claude LOPPINET né en 1930 membre depuis 1966

M. Raymond EBER né en 1948, membre depuis 1990

Mme Gilberte REYMUND-CHRISTOPHE née en 1939, conjointe de M. Marcel REYMUND très fidèle membre

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles en peine.

La lettre du Père Noël

Chers amis

Ce fût encore une fois un immense plaisir de vous retrouver pour votre traditionnelle Marche aux Flambeaux dans la Forêt de la Robertsau. C'est toujours un succès et une immense joie pour les petits et les grands à qui vous offrez cette rencontre unique avec moi, le Père Noël.

J'ai vu beaucoup de lanternes et de flambeaux cette année. C'est bien les lanternes, car je dois dire que j'ai toujours un peu peur qu'un bambin me brûle la barbe avec sa torche. Vous imaginez le désastre ... Je plaisante bien sûr. Oh ! Oh ! Oh ! Ma barbe est ignifugée. Hé oui, je dois prendre mes précautions avant de descendre dans toutes les cheminées pour la distribution des cadeaux.

J'ai compté plus de 600 visiteurs et toujours votre quarantaine de bénévoles qui ont fait de cet événement un moment de joie pour les familles, sans oublier les nombreux pâtisseries qui ont fait d'excellents Breedle. Qu'ils soient remerciés très chaleureusement pour ce qu'ils font.

J'ai reçu du courrier. J'ai entendu chanter en Français, en Allemand et en Anglais. J'ai même eu un jeune mexicain qui est venu de si loin pour me voir dans votre forêt. C'est que votre manifestation commence à être connue partout. Même la caméra de France 3 s'est invitée au milieu de la foule. J'ai pu dire quelques mots aux téléspectateurs. Le reportage est passé dès le lendemain au JT local de midi.

Mes amis, quels moments ! Encore une fois merci à tous et à l'année prochaine.

Le Père Noël

Nos services en ligne

C'est un succès pour le service des règlements de cotisation mis à disposition sur notre site. Dix pour cent de nos membres ont choisi ce moyen de paiement dans le courant de décembre et nous avons recueilli de nouvelles adhésions. Cela dépasse nos espérances. Nous pensons déjà à améliorer le service sur la base des premiers retours d'expérience des utilisateurs.

Le site du CVS, complémentaire de notre Bulletin trimestriel, vous aide à rester en contact avec nous. Abonnez-vous à notre newsletter pour recevoir de nos nouvelles chaque mois. Et pensez à nous signaler tous changements de coordonnées grâce au formulaire de mise à jour de vos données personnelles.

La Commission Internet.

Assemblée Générale du C.V.S.

Samedi 28 mars 2020 - Venez nombreux !

08h00 : Départ des bus du parking du Stade de la Meinau

10h00 : Assemblée Générale

à la salle polyvalente d'Husseren-Wesserling

12h45 : Repas au Chalet-Hôtel du Grand Ballon

M E N U

*Salade composée au Bargkass
et jambon cru alsacien*



*Suprême de poulet rôti, sauce crème
aux petits légumes, accompagné
de polenta moelleuse aux herbes fraîches*



Gâteau aux myrtilles et noisettes croquantes



*Apéritif
Boissons et vins
Café*

Inscription à retourner au Club Vosgien, 71 avenue des Vosges,
67000 Strasbourg, avec un chèque à l'ordre du Club Vosgien de Stras-
bourg **au plus tard le 20 mars.**

Inscription à l'Assemblée Générale du CVS

Samedi 28 mars 2020

Le prix de la journée est de 40 euros

Nom :

Prénom :

Nombre de personnes x 40 euros =

Nombre de personnes prenant le bus =

Date et signature

Assemblée Générale - Ordre du jour

1. Allocution d'ouverture de la Présidente du Club Vosgien de Strasbourg
2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23 mars 2019
3. Approbation du Rapport Moral publié dans ce numéro de «Contact»
4. Rapport financier 2019 et projet de budget 2020
5. Rapport des réviseurs aux comptes
6. Pouvoirs à donner à la Présidente en vertu de l'article 11 des statuts
7. Désignation des réviseurs aux comptes 2020
8. Cotisation 2021
9. Rapport de la responsable des sorties
10. Rapport de la déléguée aux sentiers
11. Rapport de la déléguée à l'environnement
12. Actualité du Chalet-Hôtel du Grand Ballon
13. Rapport du délégué aux activités d'«orientation »
14. Rapport du responsable des activités « neige »
15. Bilan du partenariat avec le Schwarzwaldverein
16. Remise des décorations
17. Décharge du Comité sortant
18. Election du Comité 2020
19. Voeux et propositions diverses

Les membres qui auraient une question ou des voeux à formuler, sont priés d'en faire part **par écrit au siège du Club Vosgien de Strasbourg : 71 avenue des Vosges, 67000 Strasbourg au plus tard 5 jours avant la date fixée pour l'assemblée générale.** Les membres qui désirent voir les comptes en ont le droit. Ils doivent pour cela convenir d'un rendez-vous au siège avec le trésorier ou son adjoint.

Fêtez le Parc Naturel Urbain sur de nouveaux sentiers

Les sentiers du PNU III-Rhin sont tracés et seront balisés d'ici à la fête du PNU par nos bénévoles. La ceinture verte fera la jonction avec le PNU III-Bruche. Cette fête se déroulera en divers endroits du **3 au 5 avril prochain.** Le Club Vosgien sera présent en proposant des randonnées ou des ballades. Nous vous invitons à venir très nombreux pour découvrir ces nouveaux itinéraires qui mettent en valeur le patrimoine de Strasbourg. Le programme de la manifestation sera disponible début mars, à bientôt.

Patrick Sary et Guillaume Jacob

La culture du houblon en Alsace



Lors de notre sortie de 12 octobre 2019 à Truchtersheim, nous sommes passées près d'un champ de houblon. Voici un aperçu de l'histoire de sa culture, sa cueillette et sa récolte.

Historique

Le houblon, originaire de Chine, s'est ensuite dispersé sur la planète. Les Égyptiens et les Romains l'utilisaient pour parfumer et conserver la bière. On trouve une première trace écrite d'une houblonnière donnée par Pépin le Bref, père de Charlemagne, à l'Abbaye de Saint-Denis en 768.

Depuis, la culture du houblon s'est développée surtout dans les pays du Nord, les Flandres et dans les pays de l'Est.

La présence du houblon en Alsace ne date pas d'hier. Il faut remonter à 1796 pour avoir les premières références. Même s'il est difficile de dire qu'elle en est l'origine exacte, la variété « **STRISSELSPALT** » fait sa première apparition en Alsace en 1885.

Le houblon s'est ensuite développé pour atteindre jusqu'à 4.000 ha de production en 1914. En 1939, les 363 planteurs créent une organisation professionnelle afin de mieux défendre leurs intérêts, la **COPHOUDAL**, Coopérative des Producteurs de Houblon d'Alsace, est née.

La culture du houblon

Le houblon est une plante grimpante vivace.

Le genre *Humulus* appartient à la famille des cannabacées, la famille du chanvre. Le houblon est une liane volubile qui s'enroule autour de supports verticaux. En Alsace, il est surtout cultivé dans la Région de Haguenau et du Kochersberg.

Le houblon doit être planté à exposition ensoleillée ou mi-ombre dans un sol riche, profond et bien drainé. La plante peut atteindre 6 à 10 m dans l'année. Il est donc idéal pour recouvrir rapidement un grillage, un treillage, une pergola ou même un vieux tronc.

Quand planter le houblon ? Les jeunes plants sont mis en place au printemps après la fin des gelées ou en automne (mars-avril-mai-oct-nov). La floraison a lieu de mai à septembre.

Pose des fils : Le printemps voit la repousse des lianes de houblon. Le houblon étant une plante grimpante, il faut lui proposer un support sur lequel il peut se développer.



Le fil tuteur est fixé au sol par un crochet planté près du pied, le fil est ensuite tendu entre ce crochet et le câble qui se trouve à 8 mètres du sol, lui-même soutenu par des poteaux goudronnés en bois.

Mise au fil : Dès que les jeunes pousses atteignent 30 à 50 cm, 2 ou 3 d'entre elles sont enroulées sur le fil tuteur. Ensuite, rapidement, le houblon pousse en s'enroulant autour du fil. La mise au fil se fait d'avril-mai.

La cueillette du houblon



Pendant mon enfance, à l'âge de 10-11 ans, (dans les années 60) j'allais dans une ferme avec ma grand-mère pour la cueillette du houblon pendant environ une semaine. En fin de journée notre récolte était pesée et notée dans un carnet, car nous étions rémunérées au poids.



Mais au fil des années la récolte à la main a été remplacée par la cueillette mécanisée.

La récolte a lieu début septembre. Les fleurs (cônes) sont utilisées pour donner l'amertume à la bière. Mais il y a des centaines de variétés et toutes ont leurs caractéristiques propres (amertume mais aussi notes fruitées, épicées, florales ...).

Les lianes sont arrachées sur le pied. Un tracteur muni d'une machine et suivi d'une remorque passe entre les poteaux de la parcelle. La machine coupe une liane avec son fil métallique, au pied et en saisit le bout, pendant que le tracteur poursuit sa route, arrachant la liane complète de son support. La liane ainsi libérée, tombe dans la remorque prévue.



Une parcelle récoltée.



Arrivée des lianes à la trieuse.



Le houblon arrive sur le séchoir.

Séchoir à air.

Une fois les cônes secs, il faut les mettre en sacs afin de les livrer à la coopérative. Les balles portent le numéro de la parcelle. Tout est tracé. Le houblon séché est mis en balle chez le producteur. Le producteur livre sa production à la coopérative. Tout est pesé et analysé. Ensuite les balles sont reconditionnées pour partir à l'expédition. Les balles sont ouvertes et reconditionnées en sacs de 5kg. Le travail des producteurs est terminé. Un an de travail !

Le relais est passé aux brasseurs. Ils sélectionnent les houblons en fonction de leurs amertumes et des différents arômes qu'ils veulent pour leur bière.

Conclusion

Actuellement, la **production de houblon** en France est l'affaire de quelques exploitations orientées sur des modèles économiques répondant principalement aux demandes des industriels de la bière. Cette production est aussi très fluctuante, car dépendant entièrement des conditions climatiques.

En parallèle, le nombre de **micro-brasseries** explose, d'une vingtaine dans les années 80, elles sont presque 600 aujourd'hui. Ces brasseurs produisent des bières originales en s'appuyant souvent pour leurs recettes sur les particularités locales ou régionales. Ils fabriquent des bières plus singulières et essaient au maximum de se fournir en matière première (l'orge surtout...) auprès d'agriculteurs de leur région. La distribution s'appuie également sur des circuits courts.

Malheureusement, pour se fournir en houblon, de nombreux brasseurs artisanaux sont obligés de recourir à l'export pour quelques kilos de houblon, ce qui va à l'encontre du travail en circuit court de ces passionnés de bières.

Marie-Louise Sauret

Quoi de neuf au Grand Ballon ?

Comme tous les ans, il y a pas mal de travail au Chalet-Hôtel, mais hélas jamais assez de volontaires.

Nous avons quand même trouvé quelques personnes dévouées pour ces travaux, comme cet ancien professeur ou cet ex-comptable reconvertis en peintres pour repeindre les portes et les murs, pendant cette période. Je n'oublie pas les huit autres personnes présentes sur les quatre semaines, chacun dans sa fonction.

Le temps a bien abîmé certains plafonds, et les imperfections ont pu être cachées par des lambris. D'autres travaux ont été effectués du 2^{ème} étage jusqu'à la cave. Mais le plus grand chantier fut celui de la mise en peinture de la cage d'escalier du 1^{er} et 2^{ème} étage ; malgré l'échafaudage moyenâgeux, grâce à l'ingéniosité de quelques-uns, le résultat a été à la hauteur de nos attentes. Le bureau de Laure et Lucas a également été complètement refait.

Reste encore pas mal à faire pour une prochaine session.

Albert Meyer

Séjour au Grand Ballon

du mardi 23 juin au vendredi 26 juin 2020

Comme les années précédentes, nous organiserons un séjour au Grand Ballon : 4 jours (3 nuitées). Le trajet aller-retour se fera en car. Ce car restera à notre disposition pour l'accès au départ des balades pédestres et pour le retour.

Vous serez invités à participer à un programme de randonnées journalières dans les environs (niveau 1* à 2*).

Prix indicatif du séjour en demi-pension, boissons non comprises :

- Chambre tout confort : **245 €**.
- Chambre randonneur : **225 €**.
- **Acompte : 30 €** (chèque au nom du Club Vosgien de Strasbourg).

Comptez les pique-nique de midi et un repas en ferme-auberge en sus.

Chefs de Course (1*) : Monique KAISER, Gilbert WANTZ

Chefs de Course (2*) : Denise BURGARD, Philippe JAEG

Inscription avant le **15 mars** dans la limite des places disponibles.

Chez Denise BURGARD uniquement :

- par téléphone : 03 88 96 51 88 ou 06 82 88 65 84

- ou par mail : abdbko67@yahoo.fr

- ou par la poste : **Denise Burgard** – 11 rue de la Tour – 67120 KOLBSHEIM

Fiche d'inscription - Séjour au Grand Ballon du 23 au 26 juin 2020

Nom et prénom :

N° de membre du CV :

Rue + n° :

CP et ville :

N° de tél fixe : N° de tél mobile :

Adresse e-mail :

Rapport moral de l'année 2019

2020 chasse 2019 qui fut une année bien remplie pour les **1800 membres du Club Vosgien**.

Avec un programme de **311 randonnées** proposées par les **60** chefs de course et serre-files, **7180** personnes ont profité des bienfaits de la marche selon leurs compétence et niveau. Les sorties se font principalement sur la journée, mais également sur des demi-journées ainsi qu'en fin de soirée le mardi pendant la saison estivale sous une forme plus tonique.

Des sorties raquette et ski de fond ont également été proposées les dimanches selon les conditions d'enneigement.

Les adeptes de la marche nordique se retrouvèrent les samedis matin et pour les cyclistes des sorties vélo ont été proposées.

Pour bien s'orienter, des initiations à l'orientation ont été données par **3** cours théoriques au siège et par des cours pratiques sur le terrain. Notre Club avait également la charge de l'organisation du Rallye qui s'est déroulé le 2 juin au Champ du feu avec **109** concurrents.

De même un rallye urbain a été organisé par le Club dans le quartier de la Krutenau le 5 juin et reconduit le 21 septembre pour satisfaire le nombre de participants.

11 sorties culturelles ont ravi les amateurs d'art et d'histoire par de très belles visites d'expositions.

Avec nos amis du Schwarzwaldverein de Kehl, **4** sorties ont été organisées en commun sans oublier les Munichois qui sont venus à Strasbourg randonner avec nous en octobre.

5 séjours et week-end ont permis à **420** personnes de partir vers des destinations plus lointaines (Morzine, Cévennes, Dolomites et plus près du Grand Ballon)

Qui dit randos dit sentiers pour lesquels le Club Vosgien s'investit totalement en les entretenant régulièrement et notre réseau comporte **450 km** de sentiers entretenus et balisés, souvent dans des conditions difficiles, par une trentaine d'inspecteurs bénévoles.

Formation GRP

7 candidats issus du Club ont participé à la formation de guide de randonnées pédestres en 2019 et ont été brevetés. De cette promotion qui porte le nom « Massif du Mont Sainte Odile » Charlotte Sattler membre du C.V.S est sortie Major.

Grand Ballon

Le refuge-hôtel du Grand Ballon continue sa mise en beauté grâce à des travaux de peinture, des fenêtres, de toute la cage d'escalier et de rénovation des sols et des plafonds.

Manifestations

Comme chaque année nous participons à diverses manifestations

Nous avons tenu un stand au Salon des Associations en septembre dans le parc de la Citadelle et proposé une animation sous forme d'un parcours ludique à la découverte du parc.

Lors de notre Assemblée Générale à Fouday le 23 mars, Françoise Mangenot, Robert Steinmetz ont inauguré avec M. Goetz (Hôtel Julien) la passerelle qui donne accès au sentier des Cerisiers en face de l'Hôtel.

Partenaire de l'Office des Sports de Strasbourg une dizaine de bénévoles assurent la sécurité le long du trajet des courses organisées par la ville.

Suite au déménagement de la Foire Européenne, nous n'avons pas participé cette année à la manifestation.

Et pour finir l'année en beauté, en décembre a eu lieu notre Marche aux Flambeaux, dans la forêt de la Robertsau, qui ravit et attire toujours autant petits et grands.

Pour information

Il n'y a pas de Wifi dans la forêt, mais vous y trouverez une autre et meilleure connexion.

Mise à jour des conditions de l'assurance MAIF

Vous pouvez consulter sur la page « Vos assurances » du site <https://club-vosgien-strasbourg.net/assurances-du-cvs/> les brochures mises à jour du contrat d'assurance MAIF. Conditions de garanties, Accidents corporels et notice individuelle « Dommages corporels ». Ces documents sont également disponibles au siège. Vous trouverez également tous les détails de l'Option complémentaire IA Sport+ à laquelle vous pouvez souscrire librement.

Bernard Lundgrun

Un certificat médical devient obligatoire pour participer à nos sorties

La MAIF attire notre attention sur un durcissement de la législation relative à la responsabilité des encadrants et de nos membres dans la pratique d'activités sportives. Le Club Vosgien n'échappe pas à la règle. Vous trouverez joint à ce « Contact » un exemplaire de certificat médical ainsi qu'une notice explicative détaillée. Ce document s'adresse surtout à tous ceux qui participent à nos sorties quel qu'en soit le thème.

Nous vous remercions de nous retourner ce document complété et signé par votre médecin traitant dès que possible. Nous vous rendons particulièrement attentif à cette nouvelle nécessité pour pouvoir participer aux activités du Club.

Bernard Lundgrun

Les sorties pratiques dans le cours d'orientation

Après les cours théoriques, voici quelques détails sur les sorties pratiques d'orientation.

SORTIE DU 29 MARS : Départ au lavoir de Balbronn ; matinée d'orientation avec un road book. L'après-midi sera consacrée à l'azimut avec leçon à l'appui puis mise en pratique.

SORTIE DU 5 AVRIL : Autour du refuge du Schliffstein. Concordance de détails de la carte avec le terrain. Calcul de la vitesse de marche suivant le dénivelé.

SORTIE DU 19 AVRIL : Champ du Feu. La leçon se fera sur un parcours de Rallye d'orientation élite avec révision de l'ensemble des cours.

Les 3 sorties se feront toujours en petits groupe... donc jamais seul.

Albert et Sylvie Meyer



Sommaire

| | |
|---|-------------|
| « Un centenaire » au Club Vosgien..... | page 02 |
| Les sorties du Club Vosgien et du Schwarzwaldverein Kehl..... | page 02 |
| Nos peines..... | page 02 |
| La lettre du Père Noël..... | page 03 |
| Nos services en ligne..... | page 03 |
| Assemblée Générale du C.V.S. (Bulletin d'inscription)..... | page 04 |
| Assemblée Générale du C.V.S. - Ordre du jour..... | page 05 |
| Fêtez le Parc Naturel sur de nouveaux sentiers | page 05 |
| La culture du houblon en Alsace..... | p. 06-07-08 |
| Quoi de neuf au Grand Ballon ? | page 09 |
| Séjour au Grand Ballon du 23 au 26 juin 2020 | page 09 |
| Rapport moral de l'année 2019 | page 10 |
| Mise à jour des conditions de l'assurance MAIF..... | page 11 |
| Un certificat médical devient obligatoire pour nos sorties..... | page 11 |
| Les formations du Club Vosgien..... | page 11 |